

Communiqué de presse

Avec les nouveaux camions de collecte au bio-GNV, Tri-Action et Sepur accélèrent la transition écologique des déchets dans le Val d'Oise

Bessancourt, le 11 mai 2023

Le syndicat Tri-Action chargé de la gestion des déchets de neuf communes du Val d'Oise renouvelle sa flotte de camions de collecte avec des véhicules roulant au bio-GNV. La première station de recharge de bioGNV du département est installée à la déchèterie de Bessancourt, grâce à l'investissement du groupe Sepur, très engagé dans la décarbonation des collectes.

22 camions de collecte au bio-GNV

Premier opérateur de la gestion des déchets en Ile-de-France, le groupe Sepur accompagne le syndicat Tri-Action depuis 2015 pour la collecte des déchets de neuf communes du Val d'Oise (Frépillon, Saint-Leu-la-forêt, Auvers-sur-Oise, Herblay-sur-Seine, Taverny, Beauchamp, Méry-sur-Oise, Bessancourt et Pierrelaye) et la gestion de la déchèterie de Bessancourt depuis 2022.

Ces deux acteurs engagés dans la transition écologique de leur métier ont décidé d'avancer ensemble pour faire évoluer la collecte dans le Val d'Oise, au bénéfice des 121 061 habitants du territoire géré par Tri-Action. **L'intégralité de la flotte composée de 22 camions de collecte et des engins de la déchèterie a été renouvelée par des véhicules roulant au bio-GNV.** Un investissement total de 4 millions d'euros financés par le groupe Sepur dans le cadre du marché public de Tri-Action.

La première station GNV du Val d'Oise

Ces camions sont alimentés en bio-GNV à la déchèterie de Bessancourt où le syndicat Tri-Action a installé la première station de recharge de GNV du département. Cet investissement de 1,3 millions d'euros est co-financé par le groupe Sepur et le groupe Engie, qui ont signé un accord-cadre en novembre 2021 pour la création, l'exploitation et l'approvisionnement de toutes les nouvelles stations GNV proposées par Sepur aux collectivités. **Engie alimentera la station de recharge de Tri-Action en bio-GNV** (carburant non-fossile d'origine française et biométhane produit par des agriculteurs et des particuliers français), une alternative aux carburants fossiles qui permet **d'éviter 80% d'émission de CO2 par rapport au diesel et 95% de particules fines** (Ademe).

“Nous sommes très heureux de la relation de confiance que nous avons nouée avec Sepur depuis huit ans. Elle nous permet d’aller plus loin dans le service que nous rendons aux habitants de notre territoire en leur assurant non seulement **une collecte efficace et régulière, mais aussi décarbonée et moins bruyante** pour améliorer le cadre de vie et préparer l’avenir” se réjouit **Jean-Charles RAMBOUR, Président de Tri-Action**.

Cet investissement coïncide avec l’installation de **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments de la déchèterie de Bessancourt, pour couvrir les besoins en électricité du syndicat et ainsi réduire les coûts de fonctionnement pour les usagers. Ainsi qu’avec **l’ouverture de nouveaux points de collecte** pour les jouets, articles de sport, bricolage, jardin et les déchets de peinture et de construction, dans le cadre de **l’extension des filières REP** à ces nouveaux secteurs.

“Avec cette nouvelle installation à Bessancourt, **Sepur ouvre sa sixième station de recharge en bio-GNV**, en partenariat avec Engie. Nous sommes très fiers d’accompagner les collectivités dans leur transition énergétique et nous remercions tout particulièrement les administrateurs de Tri-Action pour leur confiance dans cette nouvelle étape.” explique **Youri IVANOV, Président de Sepur**.

9000 tonnes de CO2 évitées en 2022 grâce à la politique environnementale ambitieuse de Sepur

Le renouvellement de la flotte de Tri-Action s’inscrit dans la politique ambitieuse de Sepur en faveur de la réduction de l’impact environnemental de ses activités : **le groupe s’est fixé l’objectif d’atteindre le zéro gazole d’ici 2025 et le zéro carbone d’ici 2030** (bennes à ordures et véhicules légers).

Ainsi, **Sepur propose systématiquement une offre “green” de collecte, adaptée à la géographie et aux spécificité des collectivités :**

- **les collectivités rurales** implantées sur de grands territoires se voient proposer des **collectes en biocarburants** (éthanol, ETBE), qui permettent de parcourir beaucoup de kilomètres sans recharge du réservoir ;
- **les collectivités périurbaines** bénéficient de **collectes en bio-GNV**, alternative énergétique moins émettrice de CO2 que les biocarburants, qui offre une autonomie de 500km aux véhicules poids lourds ;
- **les collectivités urbaines**, où l’habitat est plus dense, profitent de **collectes par des véhicules électriques**, moins bruyantes mais nécessitant des recharges plus fréquentes que les deux autres solutions. Les communes de Paris 13ème, Clichy-la-Garenne, Boulogne-Billancourt et Colombes bénéficient de collectes électriques.

*“La collecte des déchets est une mission de service que nous menons avec la plus grande exigence. Nous avons à cœur de proposer aux collectivités les meilleures offres de services, tant d’un point de vue économique qu’environnemental. Nous sommes précurseurs dans nos offres “green”, nous étions d’ailleurs les seuls à proposer la collecte au bio-GNV à Tri-Action.” se réjouit **Youri IVANOV, Président de Sepur.***

A propos de Tri-Action

Le Syndicat Tri-Action est le service public qui gère la collecte et le traitement des déchets de 9 communes réparties sur trois Communautés (Frépillon, Saint-Leu-la-forêt, Auvers-sur-Oise, Herblay-sur-Seine, Taverny, Beauchamp, Méry-sur-Oise, Bessancourt et Pierrelaye) et qui représentent plus de 120 000 habitants dans le Val d’Oise. Il assure cinq missions qui sont la collecte et le traitement des déchets, la gestion de la déchèterie de Bessancourt (95), la fourniture de contenants, la sensibilisation et la réduction des déchets.

À propos de Sepur

Leader de la gestion des déchets, le groupe Sepur mène depuis 60 ans une mission de service public au bénéfice de notre cadre de vie. L’ETI maîtrise tous les métiers du déchet : la collecte en agglomération ou en entreprise, le tri et la valorisation des biodéchets, et l’entretien des espaces urbains.

- En 2022, Sepur a accompagné près de 300 collectivités au bénéfice de 10 millions d’habitants.
- L’entreprise emploie près de 3000 salariés, dont 622 nouveaux collaborateurs accueillis sur l’année
- Fort d’un ancrage solide en Ile-de-France, Sepur déploie son expertise dans de nouveaux territoires métropolitains et mettant en oeuvre des solutions innovantes pour une gestion des déchets durable

Contact presse :

Agence Artcher - Servane Haycraft - 06.50.47.88.55 - servane.haycraft@artcher.fr